

p. 100, 5.3 p. 100 et 4.6 p. 100; à nouveau en janvier, février, mars et avril 1957, il était de 5.3 p. 100, 5.6 p. 100, 5.9 p. 100 et 5.3 p. 100.

J'ai pleinement conscience du fait qu'au Canada nous avons un problème de chômage d'hiver. Pour faire face à ce problème, un projet municipal a été lancé sous la direction du ministre du Travail (M. Starr). Celui-ci en parlera plus en détail. Je signale que, d'après les derniers chiffres, les pourcentages pour octobre et novembre sont les suivants: 5.1 p. 100 en octobre et 5.9 p. 100 en novembre.

L'hon. M. Pearson: Donneriez-vous les chiffres pour les quatre premiers mois de 1958?

Le très hon. M. Diefenbaker: Les chiffres afférents aux quatre premiers mois de l'année ont été plusieurs fois consignés au hansard à la dernière session, mais je ne vois pas d'inconvénient à le faire encore une fois. Les voici: 8.8 p. 100; 9.4 p. 100; 10 p. 100 et 8.6 p. 100. On voit par là qu'abstraction faite du mouvement de recul sensible partout dans le monde libre, le pourcentage du chômage, quoique élevé, et vraiment inquiétant et trassant, n'en arrive pas moins à fléchir à la fin de cette période de récession. Le président disait aujourd'hui qu'il y avait près de 4 millions de chômeurs aux États-Unis. J'espère que nous pourrions faire face à ce problème par de nouvelles mesures.

Les entreprises de travaux d'hiver que j'ai déjà mentionnées...

L'hon. M. Pickersgill: Avant que le premier ministre passe de ces chiffres à autre chose, je me demande s'il me permettrait une question?

Le très hon. M. Diefenbaker: Certainement.

L'hon. M. Pickersgill: Peut-il faire une comparaison entre le dernier mois de cette année et le dernier de l'an dernier, le dernier mois de 1958 et le mois correspondant de 1957?

Le très hon. M. Diefenbaker: Lorsque le ministre prendra la parole, il donnera tous les détails. Je tiens juste à dire ceci...

M. Robichaud: Le premier ministre choisit son mois.

Le très hon. M. Diefenbaker: ...au moment où on dit tant de choses sur la situation de notre pays, il faudrait la comparer à celle des États-Unis. Les chiffres, si on les compare avec les statistiques du chômage aux États-Unis, indiquent que nous sommes en voie de sortir de nos difficultés à cet égard. Mes honorables amis peuvent parler d'inflation, et des conséquences de l'inflation, mais notre premier devoir, à mon sens, c'est de faire tout en notre pouvoir pour résoudre le

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

problème que, je le répète, nous avons hérité du gouvernement libéral. (*Exclamations*).

L'hon. M. Pickersgill: Le premier ministre me permettrait-il une question? Il a affirmé, si j'ai bien compris, que la situation est pire aux États-Unis qu'au Canada. Est-il d'avis que cette situation, aux États-Unis, est un héritage du régime libéral du Canada?

Le très hon. M. Diefenbaker: Vous ne pouvez être responsables aux deux endroits.

L'hon. M. Pickersgill: C'est exactement ce que je voulais souligner.

Le très hon. M. Diefenbaker: Je suis très heureux que mon honorable ami ait soulevé ce point. Comme je le mentionnais tout à l'heure, nous avons d'abord été atteints par la régression, puis nous avons subi les répercussions du chômage aux États-Unis. Je suis heureux que l'honorable député ait soulevé ce point.

Je ne parlerai pas d'agriculture ce soir, sauf pour dire que nous avons pris des mesures et que ces mesures seront exposées en détail par le ministre de l'Agriculture (M. Harkness) quand il prendra la parole. Lors d'un discours que j'ai prononcé ici le 30 août 1958, j'ai annoncé une ligne de conduite à long terme visant l'agriculture. J'ai signalé les mesures que nous nous proposons de mettre en œuvre. Aujourd'hui, nous mettons ces mesures en œuvre et nous projetons de présenter au cours de la présente session une mesure législative visant à mettre sur pied une chose qu'on demande depuis les premiers jours de la Saskatchewan et de l'Ouest canadien, soit un régime d'assurance-récolte. De plus, nous projetons d'apporter à un problème une solution qui, depuis des années, est réclamée par le monde agricole, soit l'expansion du crédit.

L'honorable député a parlé des tarifs-marchandises. Il s'est plongé dans l'inconséquence et a demandé pourquoi rien n'était fait à cet égard. Le problème n'est pas nouveau. En 1948, l'ancien gouvernement a donné instruction à la Commission des transports d'instituer une enquête sur les tarifs-marchandises injustes afin que le régime soit égalisé de façon que les tarifs propres aux provinces de l'Ouest et aux provinces Maritimes ne fassent pas inutilement l'objet de distinctions injustes; cela se passait il y a dix ans. Nos prédécesseurs ont aussi constitué une commission royale, la commission Turgeon. Elle s'est réunie et, en 1951, elle a soumis des recommandations. Mais, à l'exception d'un petit changement, si je me souviens bien, la subvention de 7 millions de dollars pour le pont dans la région du lac Supérieur, aucune mesure n'a été prise à cet égard.